

(1) Le Prêt Avantage Partenariat est un prêt personnel proposé par CRÉSERFI, la société de financement du CSF (CRÉSERFI, SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303477319 - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.oriass.fr) et bonifié par le CSF. Il est réservé aux agents de la Délégation Départementale d'Action Sociale des Finances du Finistère adhérents-cotisans du CSF, après étude de leur situation financière. Les agents de la Délégation Départementale d'Action Sociale des Finances du Finistère non adhérents/cotisans du CSF devront s'acquitter d'un droit d'entrée unique et d'une cotisation annuelle (tarifs en vigueur consultables sur le www.csf.fr). Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. Pour 1 emprunteur, TAEG fixe de 1% à 4,28% (taux débiteur fixe de 1%) pour 2 000 € sur 24 mois. Exemple et conditions au 1^{er} décembre 2021 et susceptibles de variation. L'emprunteur dispose d'un droit de rétractation.

CRÉSERFI intervenant en qualité d'intermédiaire, et ses partenaires prêteurs vous proposent les prêts immobiliers. Les propositions de crédit sont réservées aux adhérents du CSF après étude de leur situation financière et sous réserve d'acceptation des partenaires bancaires de CRÉSERFI. Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont : **La Banque Postale** (SA au capital de 6 585 350 218 €) - siège social et adresse postale : 115 rue de Sévres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 ; **LCL** (SA au capital de 2 037 713 591 € représenté par 393 158 237 actions entièrement libérées - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - siège central : 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif Cedex - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N°ORIAS 07 001 878 (www.oriass.fr) ; **Banque Populaire Rives de Paris** - SA au capital variable. Siège social : 76-78 Avenue de France 75204 PARIS cedex 13. Immatriculé au RCS de Paris : 552 002 313 TVA intracommunautaire FR 59 552 002 313 - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 022 545 (www.oriass.fr) ; **Crédit du Nord** SA au capital de 890 263 248 € - siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.oriass.fr) ; **Société Générale** SA au capital de 1 009 897 173.75 € - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n°07 022 493 (www.oriass.fr). La liste complète des partenaires est consultable sur le csf.fr.

L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

• **Pour le regroupement de crédits** : **EDEL** (SNC au capital de 150 134 754 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 LABÈGE CEDEX - Mandataire d'Intermédiaire en assurance ORIAS 07 036 333 (www.oriass.fr) ; **CRÉDIT LIFT** est une marque de CA Consumer Finance, SA au capital de 546 601 552 € - Siège social : 1 rue Victor Basch CS 70001 91068 MASSY Cedex - 542 097 522 RCS Evry - Mandataire d'Intermédiaire d'assurance, inscrit à l'ORIAS sous le n°07 008 079 (www.oriass.fr) ; **BNP Paribas Personal Finance** (Établissement de crédit - SA au capital de 529 548 810 € - 542 097 902 RCS Paris) - Intermédiaire en assurance immatriculé sous le numéro 07 023 128 (www.oriass.fr) - Siège social : 1 Bd. Haussmann 75 318 Paris Cedex 09 ; **FCAL Banque** (Société Anonyme au capital de 5 582 797 €, dont le siège social est situé au 1, rue du Dôme (67000) Strasbourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Strasbourg sous le numéro 568501282B) - Mandataire d'Assurance sous le N°ORIAS 07 029 152 (www.oriass.fr) ; **CREATIS** (SA à Conseil d'Administration au capital de 52 900 000 €) - Siège social : 61 avenue Halley - Parc de la Haute Borne - 59 650 VILLENEUVE D'ASCQ - RCS Lille Métropole sous le numéro B 419 446 034 - Enregistrée à l'ORIAS en tant que Courtier d'assurance ou de réassurance sous le numéro 07005776 (www.oriass.fr) ; **CRÉDIT MUNICIPAL PUBLIC ET SOLIDAIRE** (Établissement public communal de crédit et d'aide sociale - Siège social : 29 rue du Mirail 33074 Bordeaux cedex - SIRET 263 306 367 00016) - Mandataire en assurances, N° ORIAS 08043988 (www.oriass.fr).

En cas de regroupement de crédits à la consommation ou en même temps de crédits immobiliers, dont frais et indemnités éventuels, représentant moins de 60 % du total : le prêteur proposera une offre de prêt personnel sauf s'il exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou sur un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de rétractation de 14 jours. Si le regroupement de crédits ne concerne que des crédits immobiliers ou si la part des crédits immobiliers rachetés, dont frais et indemnités éventuels, dépasse 60 % du total ainsi que dans tous les cas où le prêteur exige en garantie une hypothèque ou une autre sûreté comparable sur un bien immobilier à usage d'habitation ou un droit lié à un bien immobilier à usage d'habitation, le prêteur le prêteur proposera une offre de prêt immobilier. Dans ce cas l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours après réception de l'offre de contrat.

CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédits non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit sans agir en qualité de prêteur.

Le contrat CSF Assurance Emprunteurs n° V. 9764 est distribué par Créserfi et géré par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 8 500 000 € - Siège social : 9 rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - Courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.oriass.fr). Le contrat CSF Assurance Emprunteurs est un contrat groupe **souscrit par le Crédit Social des Fonctionnaires auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine** (SA au capital de 169 036 086,38€ - Siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances). Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les offres d'épargne, de placements et d'immobilier neuf sont distribuées par PROGRETIS - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - R.C.S : 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 09 050 053 (www.oriass.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP ; Enregistrement au fichier des Conseillers en Investissement Financiers sous le N° E001730 ; Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce avec possibilité de recevoir des fonds : Carte N° CPI 7501 2018 000 034 184 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : police n° 780047-010 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9, rue du Fg. Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer un droit d'entrée unique et une cotisation annuelle. Et pour plus d'avantages, optez pour le service CPlus (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Un droit d'entrée et la 1ère année de cotisation sont offerts aux bénéficiaires d'un prêt bonifié par la Délégation Départementale d'Action Sociale des Finances d'Île-et-Villaine.

Les informations collectées par le groupe CSF, sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opérations de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de la Commission Européenne.

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « Loi informatique et Libertés ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez des droits suivants sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité. Vous pouvez également définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à : DPO - Groupe CSF - 9, rue du Fg. Poissonnière 75009 Paris, par email à DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une copie d'un titre d'identité pourra être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez également d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale par courrier à l'adresse ci-dessus ou via les liens de désinscription présents dans nos courriels.

DEPGE1221ASF29 - Illustrations : Régis Fallier - Préservons notre environnement, recyclez ce document après utilisation. IMPRIMERIE*

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Des solutions uniques pour vos projets !



Le Crédit Social des Fonctionnaires, partenaire de la Délégation Départementale d'Action Sociale des Finances du Finistère.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Exemple pour un prêt personnel Avantage Partenariat⁽¹⁾ d'un montant de 2 000 € : vous remboursez 24 mensualités de 84,20 € hors assurance facultative. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 1%. Taux débiteur fixe de 1%. Montant total dû par l'emprunteur : 2 020,80 €. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 1,16 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 1,35 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 27,84 €.



Le prêt « Avantage partenariat »⁽¹⁾

d'un montant de 2 000€ à partir de 1% TAEG fixe remboursable en 24 mensualités.

Créserfi



Projet immobilier

Accompagnement personnalisé sur des durées les plus adaptées et rachat possible de votre prêt immobilier.



Projet de regroupement de crédits

Accompagnement avec des solutions personnalisées pour être plus serein.



Des solutions d'épargne

simples et sécurisées.



Pack Carrière CSF

Mis à disposition pour tous les agents en formation ou en mobilité professionnelle.



L'immobilier neuf

pour habiter et pour investir grâce aux avantages de PROGRETIS.

Rejoignez la communauté CSF



Groupe CSF - Créserfi
3 rue de la 2^e Db - 29200 BREST
Tél. 02 99 30 71 82



Un accompagnement sur mesure !

Ce que votre conseiller Créserfi va faire pour la réalisation de votre projet :

Il réalise votre plan de financement personnalisé.

Il vous fait bénéficier des prêts aidés si vous êtes éligibles : Prêt à Taux Zéro (PTZ), Prêt d'Accession Sociale (PAS)...

Il sécurise votre projet en proposant une solution assurance adaptée à votre situation.

Il vous accompagne jusqu'à l'obtention de l'accord et l'édition de votre offre de prêt.

* Conformément à la loi.

Votre rendez-vous directement en ligne sur csf.fr !



Prenez rendez-vous avec un conseiller près de chez vous !

02 99 30 71 82

(appel non surtaxé)



En savoir plus :

WWW.CSF.FR/DDASF-29